

# Résumé de la réunion organisée par l'ED sur la formation Doctorale, sur les plateformes et sur la validation des crédits

Du mercredi 18 Janvier 2017

**Cela ne concerne que les doctorants inscrits depuis 2015-2016 (actuellement en 1ère ou 2ème année de thèse)** qui doivent donc se baser sur la nouvelle plaquette : <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/presentation/regime-de-doctorants-inscrits-apres-2009>

## 1. Généralités

La grande majorité des informations se trouvent sur les liens suivants :

### Site de l'ED SHS de Lille 3 :

Pour trouver les dates des différents séminaires interdisciplinaires proposés par l'ED SHS spécifiquement : <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires>

Vous trouverez également sur ce site les différentes formations proposées par l'ED SHS dans différents onglets (i.e., formations à l'insertion professionnelle, outils et méthodes, langues, initiatives scientifiques des doctorants).

Vous y trouverez également le « **Kit du doctorant** » qui explique la plupart des points importants et documents et vous dirige vers liens nécessaires : <http://edshs.meshs.fr/kit-du-doctorant-1>

### Site Formadoc :

Pour s'inscrire à chacun/ chacune des séminaires/formations, spécifiques à l'ED SHS ou au collège doctoral plus généralement (nommé DCE : département carrière emploi) : <http://formadoc.net>.

Vous y trouverez également la plaquette des différentes formations proposées par la DCE : [http://formadoc.net/image/formations\\_doc\\_pro\\_2016-2017.pdf](http://formadoc.net/image/formations_doc_pro_2016-2017.pdf)

### Site AGIT :

En plus de permettre la réinscription chaque année, le site vous permet de gérer l'ensemble de vos modules : c'est à cet endroit que vous pouvez ajouter les pièces justificatives (durant tout votre parcours) pour chaque module : <http://inscriptions-edshs.univ-lille3.fr/>

**Attention !** La validation des modules sur AGIT effectuée par les laboratoires et l'Ecole doctorale, ne se fait que deux fois dans l'année, en Janvier et en Juillet, il faut donc prévoir de déposer les justificatifs avant ces 2 périodes pour obtenir la validation des modules.

Sous chaque module, se trouve une case « commentaire », à noter qu'elle n'est destinée qu'aux administrateurs.

Rappel important : la validation complète de la formation doctorale est **obligatoire avant la date de soutenance**.

## 2. Validation des modules

Pour plus de simplicité nous allons faire le point selon votre profil :

- pour les salariés (Doctorants qui ont travaillé durant leur thèse, **de 50% à 100% pendant 1 an minimum**) ;
- pour les non-salariés.

## Informations pratiques

☞ **Pour valider un séminaire interdisciplinaire (module A1, C1, C2) : Présence obligatoire à 3 journées (entre 18h et 20 heures de formation).**

**Pour valider un séminaire des différents parcours professionnalisant (module A2, B2), il faut être présent à 2 jours de formation en général.**

**Bien qu'il soit conseillé par l'ED de suivre toutes les séances d'un même séminaire la même année, il est possible de faire par exemple la séance 1 en 1<sup>ère</sup> année de thèse et les séances 2 et 3 l'année d'après.**

☞ **Cas particulier des doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral : Le statut de doctorant contractuel avec une activité complémentaire à hauteur de 64H permet uniquement de valider le module B2.**

## 2.1. Pour les salariés :

**Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits**

### Module A1

**1 séminaire interdisciplinaire ED** (à choisir sur <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires> et il faudra s'inscrire sur Formadoc) (au moins 3 journées obligatoires ou + selon le choix du séminaire)

**Puis 3 éléments au choix** parmi :

- Le séminaire « maîtriser l'information scientifique » (plaquette du collège doctoral pages 57 ; 75 ; 76 ; 78 ; 79 et 80) ;
- Le séminaire « Humanités numériques : les données de la recherche dans les thèses de doctorat » que vous trouvez dans <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes> ;
- autre formation méthodologique du DCE
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED

### **Module A2**

#### **Validé automatiquement**

(Vous devez ajouter un scan de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral directement sur le site AGIT dans le module A2).

### **Module B1**

#### **Anglais niveau B2**

Soit vous le validez par le CLES (que vous pouvez passer gratuitement pour les inscrits à Lille 3). Pour les doctorants extérieurs : se renseigner auprès de votre établissement.

Soit vous vous inscrivez sur Formadoc pour suivre les cours d'anglais proposés par l'ED avec une évaluation en fin d'année.

Soit le cours hybride proposé par Claire Hélie

Soit par une autre certification de niveau B2 ou C1 (selon les exigences de votre laboratoire).

Il est préférable de valider le module de langue par l'anglais mais une autre langue peut-être aussi validée.

Le français niveau B2 est obligatoire pour les doctorants non-francophones.

## **Module B2**

### **Validé automatiquement**

(Vous devez ajouter un scan de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral directement sur le site AGIT dans le module B2)

## **Validation par le laboratoire de 30 crédits**

## **Module C1**

### **Validé automatiquement**

(Vous devez ajouter un scan de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral directement sur le site AGIT dans le module C1)

## **Module C2**

. Séminaire disciplinaire de votre laboratoire (**différent du C1**)

OU

. Séminaire interdisciplinaire de l'ED (**différent du A1 ou du C1**).

## **Module D1**

Si vous n'êtes pas dans un cas professionnel qui valide le module D1, il faut valider

**1 élément au choix** parmi :

- participation aux activités du laboratoire ou de l'ED (*co-organisation ou participation active à : journées d'études, colloques, journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop....*)
- validation d'un stage d'au moins 1 mois (*hors université d'inscription et hors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise..
- validation du séjour de plus de 3 mois à l'étranger pour tout doctorant.

## **Module D2**

2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) **ET** 1 article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé ou un poster (*article de revue, actes de colloques*)

(Attestations de vos communications orales à mettre directement sur AGIT dans le module D2).

## 2.2. Pour les non-salariés :

### Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

#### Module A1

##### 3 éléments obligatoires :

- **Valorisation du doctorat** les dates seront disponibles sur ce lien : <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- **Journée carrières** (S'inscrire sur Formadoc à la formation Doc Emploi ou Challenge doc) ;
- **1 séminaire interdisciplinaire ED** (à choisir sur <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires> et il faudra s'inscrire sur Formadoc ; (3 journées obligatoires du même séminaire)

##### Puis 1 élément au choix parmi :

- Le séminaire « maîtriser l'information scientifique » (plaquette du collège doctoral pages 57 ; 75 ; 76 ; 78 ; 79 et 80) ;
- Le séminaire « Humanités numériques : les données de la recherche dans les thèses de doctorat » que vous trouvez dans <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- autre formation méthodologique du DCE
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED.

#### Module A2 (qui doit être **différent du module B2**) :

##### 1 éléments au choix parmi :

- parcours enseignement supérieur et recherche (DCE+RH Lille 3) (S'inscrire sur Formadoc DCE dans Parcours 3 : Enseignement)
- parcours administration et valorisation de la recherche (S'inscrire sur Formadoc DCE dans Parcours 4 : Poursuite de Carrière)
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (DCE) (S'inscrire sur Formadoc (formations spécifiques du DCE) dans Parcours 1 : Docteurs et entreprises)
- parcours carrières internationales et médiation interculturelle (Formation spécifique de SHS, visible sur ce lien : <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes> et inscription sur Formadoc (formations spécifiques à l'ED SHS).

#### Module B1

##### Anglais niveau B2

**Soit** vous le validez par le CLES (que vous pouvez passer gratuitement pour les inscrits à Lille 3 ; Pour les doctorants extérieurs : se renseigner auprès de votre établissement)

**Soit** vous vous inscrivez sur Formadoc pour suivre les cours d'anglais proposés par l'ED avec une évaluation en fin d'année.

**Soit** le cours hybride proposé par Claire Hélie

**Soit** par une autre certification de niveau B2 ou C1 (selon les exigences de votre laboratoire).

Il est préférable de valider le module de langue par l'anglais mais une autre langue peut-être aussi validée.

Le français niveau B2 est obligatoire pour **les doctorants non-francophones**.

## Module B2

**1 élément au choix** parmi (qui doit être **différent du module A2**) :

- parcours enseignement supérieur et recherche (S'inscrire sur Formadoc DCE dans Parcours 3 : Enseignement)
- parcours administration et valorisation de la recherche (S'inscrire sur Formadoc DCE dans Parcours 4 : Poursuite de Carrière)
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (DCE) (S'inscrire sur Formadoc DCE dans Parcours 1 : Docteurs et entreprises)
- parcours carrières internationales et médiation interculturelle (Formations spécifiques de l'ED SHS, visibles sur ce lien : <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes> et inscription sur Formadoc (Formations spécifiques à l'ED SHS))
- autres formation du DCE (2 jours de présence au même module = validation)
- validation de l'activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels à hauteur de 64H.

## Validation par le laboratoire de 30 crédits

### Module C1

. Séminaire disciplinaire de votre laboratoire

**OU :**

• Séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (**différent du séminaire validé en A1 et C2**)

**OU**

• Université d'été

**OU**

. Autre (sur proposition du doctorant et accord de votre laboratoire)

### Module C2

• Séminaire disciplinaire de votre laboratoire (**différent du C1**)

**OU**

• séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (**différent du A1 et du C1**)

### Module D1

**1 élément au choix** parmi :

- participation aux activités du laboratoire ou de l'ED (*co-organisation ou participation active à : journées d'études, colloques, journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop....*)
- validation d'un stage d'au moins 1 mois (*hors université d'inscription et hors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise..
- validation du séjour de plus de 3 mois à l'étranger pour tout doctorant.

### Module D2

2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) et 1 article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé ou un poster (*article de revue, actes de colloques*)

(Attestations de vos communications orales à mettre directement AGIT dans le module D2)